



Communauté de Communes
PONTHEIU-MARQUENTERRE

DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE **CONSTRUCTION NEUVE**

A - DEMANDEUR

NOM et PRENOM du propriétaire :

Ou Société (SIRET) :

Adresse :

Code postal : **Commune :**

TEL : **PORT :** **EMAIL :**

Adresse du chantier :

Code postal : **Commune :**

Référence cadastrale :

N° du permis de construire :

Concepteur du projet (bureau d'études) :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

TEL : PORT : EMAIL :

Installateur du dispositif d'assainissement non collectif (si connu) :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

TEL : PORT : EMAIL :

B - CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Superficie totale :m² Superficie disponible pour l'assainissement :m²

Pente du terrain prévue pour l'assainissement :

faible <5% moyenne entre 5% et 10% forte >10%

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages ?

Oui Non Ne sait pas

Si oui, est-il destiné à la consommation d'eau humaine ? Oui Non

E - REJET DES EAUX TRAITEES : *

- Fossé
- Réseau Pluvial
- Cours d'eau
- Puits d'infiltration
- Le sol de votre parcelle par infiltration (pas d'autorisation nécessaire dans ce cas)



Il est indispensable d'obtenir une autorisation de rejet des eaux traitées signée par le propriétaire ou le gestionnaire de l'exutoire (il s'agit généralement de la Mairie pour les fossés ou le réseau pluvial) cf. cadre en bas de page

F - ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire s'engage :

- **A ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable du SPANC sur le projet, et conformément au projet accepté, puis à ne recouvrir qu'après avis sur sa conformité.**
- A informer le service public d'assainissement non collectif 15 jours avant la date prévue des travaux d'assainissement. **De fournir le numéro de téléphone (0322206131) à l'entreprise en charge des travaux afin qu'elle confirme au moins 5 jours avant la date début de travaux**
- A respecter les règles techniques de réalisation du système autorisé (DTU 64.1, arrêté du 7 mars 2012)
- A autoriser l'accès du technicien en charge du contrôle sur les lieux des travaux.
- A assurer ensuite l'entretien de son installation.

Fait à Le.....

Signature du pétitionnaire :

RAPPEL : Ce formulaire est à retourner complet au SPANC

**Adresse : CCPM – service SPANC – 33 bis rue du Crotoy – BP 40038 - 80120 RUE –
Tél : 03 22 27 27 10**

AUTORISATION COMMUNALE DE REJET *

J'autorise le propriétaire à rejeter les eaux traitées issues de son installation d'assainissement non collectif

- vers le fossé communal,
- vers le réseau pluvial communal (dans ce cas il est demandé au pétitionnaire d'opposer une boîte de contrôle en limite de propriété),
- vers le puits d'infiltration à créer, dans ce cas il est demandé au pétitionnaire de joindre une note hydrogéologique (**arrêté du 07/09/2009, art 13**),

sous réserves que ces effluents correspondent aux normes en vigueur.

Fait à le.....

Cachet et Signature de la Mairie

CADRE à remplir par la mairie en cas de rejet vers le fossé, ou réseau pluvial communal...

**CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Pièces obligatoires

- Le présent formulaire de demande d'autorisation d'installation d'un assainissement non collectif dûment complété.
- Le dossier d'étude à la parcelle (avec définition du choix de la filière, son plan détaillé et coté, une coupe du système mentionnant les différents niveaux, le dimensionnement du dispositif...)
- Un plan de situation (ou extrait cadastral)
- Un plan de masse
- Un plan d'implantation des pièces (rez de chaussée + étages) mentionnant les surfaces
- Une autorisation de rejet du propriétaire de l'exutoire, le cas échéant.
- La dérogation communale autorisant le puits d'infiltration, le cas échéant, à joindre à votre demande d'autorisation.

En cas de difficulté pour renseigner ce formulaire, contactez l'exploitant du service :

SOCIÉTÉ DES EAUX DE PICARDIE

Service Assainissement non collectif

Rive Droite de la Somme – 80142 ABBEVILLE CEDEX

Tél : 03.22.20.61.31 – ccasomme@veolia.com



**SOCIÉTÉ DES
EAUX
DE PICARDIE**